

SAINT MARTIN DU MONT



Bulletin municipal 2024

Sommaire

ÉDITO DU MAIRE	P.1
INFOS PRATIQUE	
La mairie	
Tarifs divers, déchetterie et ordures ménagères	P.2
Location de salles	P.3
Numéros utiles	P.4
SVE - Covoiturage - SCOT	P.5
VIE SCOLAIRE	
École	P.6
CME	P.7
Sou des Écoles	P.8
VIE CULTURELLE	
Bibliothèque	P.9
Les enfants du Revermont	P.10
VIE ASSOCIATIVE	
Association familiale	P.11
Ludothèque, Cinéma Rural Itinérant	P.12
L'Amicale de la Gâche, l'Amicale de la Fruitière	P.13
Comité des Fêtes, Sainte Agathe	P.14
Club du Revermont	P.15
Banquet des classes - Les Conscrits - Le Fleurissement	P.16
1 ^{er} Forum des associations - Renouveau Patrimoine	p.17
Fontaines et sources	p.18
Fontaines et sources - La Boule des Tilleuls	P.19
L'Amicale des Anciens Combattants	P.20
Entente sportive Revermontoise	P.21
Rando St Martin	P.22
ETAT CIVIL	
Naissances	P.26
Mariages	P.27
Décès	P.28

MAIRIE DE SAINT MARTIN DU MONT

Maire : Madame Brigitte DONGUY

215, Rue de la Mairie

01160 SAINT MARTIN DU MONT

Tél. : 04 74 35 50 06

@mail : mairie@saintmartindumont.fr

Site internet : www.saintmartindumont.fr

Le secrétariat de Mairie est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
de 8h30 à 12h00
- Fermé le vendredi
- Samedi :
de 8h30 à 11h00

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Communication en partenariat avec le Secrétariat de Mairie

Ce bulletin est imprimé sur du papier certifié PEFC 100% issu de forêts gérées durablement.

Conception - Impression : Imprimerie Moderne Bourg-en-Bresse - 04 74 22 47 42





Sanmartinoises, Sanmartinois,

Cette fin d'année marque pour moi, le moment de vous exposer le bilan de cette année 2023.

Le Covid, bien qu'il connaisse un recul remarquable, reste actif. J'en veux pour preuve les cas d'infection identifiés, au sein de notre école communale.

Comme nous tous, notre collectivité a dû faire face à de nombreuses augmentations de prix dans de nombreux domaines mais tout particulièrement ceux de l'énergie et de l'alimentation.

Concernant l'énergie, notre adhésion au groupement d'achat du Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Ain (SIEA), nous a permis de limiter les impacts inhérents à cette inflation. De plus, le passage de l'ensemble de l'éclairage public (34 PL), installé dans le périmètre de la salle des fêtes, en technologie LED permettra de réaliser des économies significatives mais participera également à la sécurisation des déplacements à l'occasion des manifestations se déroulant dans notre salle multi-activités. Nous avons fait procéder, au remplacement de la totalité des éclairages (209 points lumineux) de notre école élémentaire, en technologie LED.

Concernant l'alimentation, je veux rappeler que le repas scolaire pour l'année scolaire 2022/2023, entièrement confectionné par notre cantinière, revient à 6,45€ par repas et le ticket est vendu à 4,85€. La commune prenant en charge la différence. Malgré ce contexte difficile, nous restons attachés au fait que les repas proposés à nos enfants, continuent à être confectionnés sur place.

Pour ce qui concerne les recettes, la baisse significative de l'urbanisme implique un fléchissement marqué des revenus issus de ce domaine d'activité.

S'agissant des projets structurants, la commune vient de finaliser le projet de sécurisation du périmètre du complexe sportif « des Barres » ayant pour objectif d'offrir un cadre propice à une meilleure cohabitation entre les piétons (souvent de jeunes enfants) et des véhicules circulant sur la RD52 (projet démarré par la précédente municipalité). C'est le groupement d'entreprise : Falaise/Socatra/Balland qui a obtenu le marché. Nous avons été accompagnés, sur ce projet, par l'Agence Départementale d'Ingénierie dont je loue

le professionnalisme. Le montant de cette réalisation s'élève à 443 444,40€ TTC. Cet investissement est financé tant par une subvention de 94 045€ TTC attribuée par l'Etat et le Département que par nos fonds propres, résultant des économies faites depuis le début du mandat.

Nous continuons à travailler sur le projet de construction d'une nouvelle cantine. Nous avons reçu, de la Région AURA, la confirmation de l'octroi d'une subvention de 85 000€ TTC. Il en va de même de la part du Département qui s'est engagé à nous accompagner. Je leur renouvelle mes remerciements. En préalable ce projet fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique suite à une succession contentieuse. Je vous rappelle que la commune essaie d'acquiescer ce tènement depuis 2017. Nous espérons pouvoir débiter les travaux fin 2024 voire courant 2025.

Je veux souligner l'excellent travail réalisé, traduisant notre volonté d'offrir un cadre de vie que nous espérons agréable pour tous.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication.

Je veux adresser tous mes vœux de réussite et de bonheur à Sandrine Bonneau et la remercier pour le travail accompli durant ces 7 années passées, nous nous souviendrons de sa gentillesse.

Je veux dire toute ma gratitude à Nathalie Damien qui a dû faire face à un surcroît très important de travail, mobilisant toute son expérience professionnelle.

Je souhaite la bienvenue à Fanny Bouland qui a rejoint le secrétariat depuis le 2 octobre 2023, tout d'abord en formation par le centre de gestion et en contrat à durée déterminée de 6 mois à compter du 4 décembre 2023.

Après plusieurs essais infructueux, nous avons embauché, à compter du 1^{er} novembre, un nouvel employé au service technique : Monsieur Yves Bonhomme pour un contrat de 6 mois. Je lui souhaite également la bienvenue dans notre commune.

Je ne pourrais oublier toutes nos associations toujours aussi dynamiques, où beaucoup de bénévoles font un travail remarquable pour garder ce lien social indispensable à notre vie, permettant des animations en nombre et de grande qualité au sein de notre village.

Je veux vous adresser à chacun et chacune pour cette année 2024, mes vœux de santé, de joie, de bonheur et de réussite. Que la bienveillance pour vos proches, vos amis soit votre moteur. Bonne année à tous.

Brigitte DONGUY



**Vous êtes cordialement invité(e)s
à la cérémonie des vœux le samedi 6 janvier 2024
à 18h30 à la salle des Fêtes.**



INFOS PRATIQUES



DÉCHETTERIE DU MOLLARD

Service Gestion des Déchets au 0800 86 10 96
ou Pôle Territorial de Ceyzeriat au 04 74 25 04 91

Horaires d'ouverture :

du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 17h30

Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30

Dimanche : 8h30 à 12h

ATTENTION : changement d'horaire possible si canicule

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h30 - 14h à 18h30

Dimanche : 8h30 à 12h30

Secteur rural : la collecte des déchets passe au domicile

C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération **à partir du 1^{er} mars 2024**. La collecte des déchets de 70 communes rurales sera organisée à domicile. **Elle concerne les ordures ménagères, les emballages ménagers et les papiers cartonnages.**

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin. **Les points d'apport volontaire resteront pour le verre seulement**, ce type de déchet n'étant pas collecté à domicile.

DISTRIBUTION DE BACS

L'Agglomération fournit **gratuitement** deux bacs : l'un à couvercle jaune pour le tri sélectif, l'autre à couvercle gris pour les ordures ménagères. Ces bacs sont distribués à domicile jusqu'en février. Si vous n'avez pas reçu votre bac en mars, contactez l'Agglomération au 0 800 86 10 96.

QUAND ET POUR QUI CETTE NOUVELLE COLLECTE À LA MAISON ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. **Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr.**

AU 1^{ER} JANVIER 2024, LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. **Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs.** Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. Elle interdit aussi le dépôt de la fonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. **Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac.** En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.



RECENSEMENT

Toute la population de SAINT MARTIN DU MONT sera recensée entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2024. Cette année, SAINT MARTIN DU MONT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2024 contactez la mairie de SAINT MARTIN DU MONT au 04 74 35 50 06

ou par courriel : mairie@saintmartindumont.fr

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Le recensement, c'est "sûr" : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

INFOS PRATIQUES



Location Salle des Fêtes

	Associations de St Martin du Mont	Habitants de St Martin du Mont	Locations extérieures à la commune	Entreprises de St Martin du Mont	Entreprise extérieures
Salle complète (WC, cuisine, bar)					
Vin d'honneur	265,00 € TTC		370,00 € TTC	265,00 € TTC	370,00 € TTC
Banquet-repas-mariage	510,00 € TTC		695,00 € TTC	510,00 € TTC	695,00 € TTC
Concours	265,00 € TTC		370,00 € TTC	265,00 € TTC	370,00 € TTC
Réunion	gratuit	pas de location	370,00 € TTC	265,00 € TTC	370,00 € TTC
Bar et sanitaires uniquement					
Vin d'honneur	gratuit	110,00 € TTC	140,00 € TTC	110,00 € TTC	140,00 € TTC
Réunion	gratuit	110,00 € TTC	140,00 € TTC	110,00 € TTC	140,00 € TTC
	PRIX	caution			
SONO ASSOCIATIONS / ENTREPRISES de la COMMUNE					
Sono		Caution			
	gratuit	500,00 € TTC			
ASSOCIATIONS / ENTREPRISES EXTERIEURES de la COMMUNE					
Sono	50,00 € TTC	500,00 € TTC			

ECRAN avec VIDEO PROJECTEUR

	Prix	Caution
Associations de St Martin du Mont	gratuit	500,00 € TTC
Habitants et entreprises de la commune	25,00 € TTC	500,00 € TTC
Particuliers et associations + Entreprise extérieures de la commune	50,00 € TTC	500,00 € TTC
Pas de prêt ou location de la sono aux particuliers		

TARIF CAUTION LOCATION

Salle des Fêtes (association)	1 300,00 € TTC
Salle des Fêtes (particulier)	1 300,00 € TTC
Salle du Farget (association)	400,00 € TTC
Salle du Farget (particulier)	800,00 € TTC
Salle Océane ou Grenadine	500,00 € TTC

Location Salle du Farget

Associations Locales	
Réunions - assemblée	
Banquet	160,00 € TTC
Particulier Local	
Vin d'honneur	85,00 € TTC
Banquet-repas	160,00 € TTC
Jeune avec responsable majeur	160,00 € TTC
Sociétés extérieures	
Réunions - Vin d'honneur	160,00 € TTC
Banquet	310,00 € TTC
Particulier extérieur	
Vin d'honneur	160,00 € TTC
Repas	310,00 € TTC

Location Salle Océane et Grenadine pour Associations Extérieures : stage

Salle Océane	
1 jour	71,00 € TTC
1 week-end	123,00 € TTC
1 semaine	327,00 € TTC
Salle Grenadine	
1 jour	41,00 € TTC
1 week-end	71,00 € TTC
1 semaine	164,00 € TTC

CONCESSION CIMETIÈRE

Concessions - une tombe = 2m ² (2m ² 42)	
durée 15 ans	168,00 € TTC
durée 30 ans	230,00 € TTC
Concessions Columbarium	
durée 15 ans	465,00 € TTC
durée 30 ans	620,00 € TTC
Concession en caverne = 1m ²	
durée 15 ans	84,00 € TTC
durée 30 ans	115,00 € TTC



INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

SANTÉ	
Cabinet d'Infirmiers (Maison Médicale de Tossiat)	04 74 51 60 11
Maison Médicale de Garde à Ambérieu en Bugey	04 74 38 53 70
Maison Médicale de Pont d'Ain	04 74 39 79 00
Maison Médicale de Tossiat	04 74 55 22 56
PHARMACIES	
Pont d'Ain	04 74 39 01 66
Tossiat	04 74 51 60 94
Pour connaître la pharmacie de garde	3237
SECOURS	
Centre de Secours de Pont d'Ain	Urgences : 18 ou 112 Secrétariat : 04 74 39 05 88
Pompiers de Saint Martin du Mont	Local : 18 ou 112 Fixe : 04 74 35 56 17 Portable : 06 80 72 22 20
SAMU	Urgences : 15 ou 112 Secrétariat Bourg en Bresse : 04 74 45 46 27
Centre ANTI POISON (Lyon)	04 72 11 69 11
HÔPITAUX - CLINIQUES	
Clinique CONVERT (Bourg en Bresse)	Accueil : 0826 301 234 Service des urgences : 04 74 45 64 48
Hôpital d'Ambérieu en Bugey	Urgences : 04 74 38 95 50
Hôpital FLEYRIAT (Bourg en Bresse)	04 74 45 46 47
Centre Départemental de la Solidarité	Assistante sociale : 04 74 45 17 32
SCOLARITÉ	
Ecole Élémentaire de Pommier (maternelle et primaire)	04 74 35 58 46
Centre de Loisirs « Bulles de Sourires » et atelier périscolaire (Aurélien CHAMBARD)	07 76 57 15 43
COMMUNAUTÉ GRAND BOURG AGGLOMÉRATION (GBA)	
Communauté d'Agglomération Grand Bourg (GBA)	Siège : 04 74 24 75 15 Pôle territorial de Ceyzeriat : 04 74 25 04 91
Régie intercommunale et assainissement	04 74 24 49 49
Service Déchets (déchets et déchetterie)	0800 86 10 96 (numéro gratuit)
SERVICE PUBLIC	
Mairie de Saint Martin du Mont	04 74 35 50 06
Conciliateur (Monsieur BAGLAN - Mairie de Pont d'Ain)	04 74 39 06 99
Préfecture de l'Ain (Bourg en Bresse)	Standard : 04 74 32 30 00 Serveur Vocal : 04 74 32 30 30
Trésorerie Municipale de Bourg en Bresse	04 74 22 83 90
Service Public	3939 ou www.service-public.fr
EPICERIE	
Épicerie de Saint Martin du Mont	04 74 35 53 82
POSTE	
Point Poste de St Martin du Mont (Épicerie FRANCHINI)	04 74 35 53 82
Poste de Pont d'Ain	3631
RÉSEAU	
ENEDIS dépannage	09 72 67 50 01
ENEDIS raccordement électricité	09 69 32 18 55
SOGEDO (eau potable)	Urgences dépannage : 04 74 37 08 79 Standard : 04 74 61 02 14
TAXI	
Taxi Joël St Sulpice	06 73 30 72 36



Saisine par Voie Électronique (SVE)

Un lien mis en place sur le site internet de la commune vous permettra de réaliser les démarches nécessaires 7j/7, 24h/24 depuis chez vous sous réserve de respecter les Conditions Générales d'Utilisation du service qui vous sera mis à disposition.

De ce fait, en matière d'urbanisme, depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001374/>

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EST À VOTRE SERVICE À ST-MARTIN-DU-MONT

Pour vous accompagner gratuitement dans l'apprentissage du numérique au quotidien.

RENCONTREZ VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EN MAIRIE
PERMANENCE LES MARDIS DE 9H À 12H
(toutes les semaines)

Je découvre, j'apprends ou je me perfectionne à...

Le covoiturage

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous.

Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 5 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15^e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km.

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

SCOT

Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages : Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière.

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.



VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle et Primaire

A la rentrée de septembre 2023, l'école comptait 189 élèves répartis dans 7 classes. Des effectifs en augmentation et qui devraient encore progresser à la rentrée 2024.

L'équipe pédagogique est constituée de sept enseignantes titulaires, d'un enseignant qui effectue des compléments de service, de 2 ATSEM et d'une AESH qui accompagne les élèves en situation de handicap.

De nombreuses actions menées dans le cadre du Projet d'École et concernant notamment la santé et le sport seront au cœur des apprentissages pour cette année scolaire :

- Les séances encadrées par les animateurs du club de football de St Martin du Mont seront reconduites pour les élèves de la GS au CM2.
- Les élèves de maternelle vivront deux olympiades, la seconde permettra de découvrir la pratique de sports « paralympiques ».
- Des séances sur le sommeil et les dents avec la présence de professionnels (médecin de PMI et dentiste) donneront aux élèves l'occasion de mieux connaître leur corps et de comprendre ses besoins.

D'autres projets alimenteront le vécu citoyen et culturel des élèves :

- Les classes de maternelle participeront au prix « Graine de lecteur » en partenariat avec la bibliothèque municipale de Saint Martin.
- Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont élu de nouveaux représentants au Conseil Municipal d'enfants et

participeront donc à leur échelle à la vie de la commune.

- Une classe de découverte est envisagée pour la classe des CM2.
- Un spectacle musical présenté par les élèves de cycle 1 est prévu en juin.

Ces différents projets sont réalisés grâce au soutien financier du Sou des Écoles et avec l'appui de la municipalité de St Martin du Mont. Nous les remercions à cette occasion.





Le Conseil Municipal des Enfants

Pour la huitième année, les 8 élèves du Conseil Municipal Enfants ont été élus en octobre selon les procédures de vote légales. Brigitte Donguy, édile, leur a remis leur écharpe ainsi qu'un cahier et stylo, lors de leur « investiture » en présence de leurs parents et de la commission scolaire.

Ils étaient tous présents pour la cérémonie du 11 novembre. Ces jeunes élus sont pleins de projets tels que la pose de panneaux pour faire ralentir aux abords des arrêts de bus, la participation à la distribution des colis auprès des personnes âgées, des idées d'aménagements dans les cours d'école, la reprise de la chasse aux oeufs ...

Les enfants élus participeront aux voeux de la municipalité où les habitants pourront ainsi mieux les connaître.

Ils ont l'occasion de découvrir la citoyenneté et de mener à terme des projets qui leur tiennent à coeur.



Arbre à voeux

Un arbre sera installé au premier trimestre 2024 à la demande des élus au Conseil Municipal Enfants.

Cet arbre sera planté à gauche de la mairie, vers l'entrée du restaurant, dans le carré de plantes aromatiques.

Vous pourrez venir ouvrir ses boules transparentes, inscrire votre ou vos souhaits sur un papier de couleur à l'intérieur. N'oubliez pas votre stylo !

Une information détaillée sera donnée au moment de l'installation.

Les élus du Conseil Municipal Enfants
et la commission scolaire





VIE SCOLAIRE

Le Sou des Écoles

La mission du Sou des écoles est d'aider les enseignants de l'école de Saint-Martin à financer les activités et sorties proposées dans le cadre scolaire. L'aide peut aussi consister en l'achat de matériel. C'est ainsi que, pour cette année 2023-2024, l'association met une enveloppe de 1000€ à la disposition de chaque enseignante. Ce budget permettra par exemple à la classe des CE1-CE2 de Mme Jean de profiter d'une intervention en classe de l'Agek (Association de gestion des espaces karstiques) avant une sortie à la journée sur le terrain à Corveissiat fin mai. La classe de Mme Sansone s'est aussi vue attribuer une subvention de 1000€ pour le projet de voyage scolaire des CM2. Cette année, ils devraient partir en Haute-Savoie au plateau des Glières.

Encore des cours de sport cette année

Par ailleurs, le Sou des écoles offre pour la 2^e année consécutive les cours de sports dispensés, chaque vendredi, par les éducateurs diplômés de l'Entente Sportive Revermontoise aux élèves dès le CP (5 classes). Soit un peu plus de 3000 euros (la mairie prend en charge le transport jusqu'au plateau sportif). Une participation qui sera revue à la baisse en cas d'attribution à l'école d'une subvention spéciale, 2024 étant synonyme de Jeux Olympiques en France.

Toujours est-il que pour financer tout cela, le Sou des écoles, qui est composé de parents d'écoliers bénévoles et des enseignants, propose tout au long de l'année différentes manifestations ou des ventes. L'année 2023 s'est terminée avec le loto et un marché de Noël - c'est une nouveauté - juste avant les fêtes de fin d'année. En 2024, plusieurs manifestations seront encore au menu, comme la grille de Pâques en mars, la vente d'un plat à emporter en mai et la fête de l'été fin juin, dont la nouvelle formule en soirée a été une réussite l'an dernier.

Les enfants comptent sur vous !

Pour autant, malgré toutes ces animations, le bilan financier dressé lors de l'assemblée générale de septembre est en berne. Le Covid a permis peu d'entrées dans les caisses. Désormais, les finances sont mises à mal par une baisse de participation. Cela fait trois ans de suite que l'association pioche dans ses réserves. Il y a donc danger. Pour assurer le même niveau de financement dans les années à venir, permettre aux enseignants d'organiser des sorties, le Sou des écoles a besoin de soutien. Ce serait dommage de ne plus voir proposés les cours de sport ou le voyage scolaire des CM2.

Le Sou des écoles, mais surtout les enfants, vos enfants ont besoin de vous. Ils comptent sur vous en 2024 !

Contact : via la page Facebook de l'association ou par mail soudesecoles.stmartindumt@gmail.com

Le bureau

Présidente : Lucie Troiano
Vice-présidentes : Lucie Guillot et Gaëlle Riche
Secrétaire : Emilie Mayer
Secrétaire adjointe : Gaëlle Baratay
Trésorière : Mathilde Didier
Trésorière adjointe : Camille Berthelot

Les dates à retenir en 2024 :

- o 4 mai : vente d'un plat à emporter
- o 28 juin : fête de l'été
- o 26 septembre : assemblée générale
- o 19 octobre : vente de fromages
- o 1^{er} décembre : loto.





BIBLIOTHÈQUE

Premières Pages



La bibliothèque municipale a renouvelé son animation « Premières Pages » en novembre. Le département offre, tous les ans, l'album lauréat de l'opération Graines de lecteurs aux enfants de 0 à 3 ans. Ceux-ci reçoivent cet album, invités à une animation à la bibliothèque faite par les bénévoles. Il s'agit de promouvoir et de créer un lien parents/enfant à travers la lecture d'un album. C'est aussi l'occasion pour les parents de découvrir la bibliothèque et de ne pas attendre que l'enfant sache lire pour l'y inscrire.

Les parents apprécient cette belle initiative du département.

Rappel des horaires de la bibliothèque municipale : Lundi hors vacances scolaires : 16h30 à 18h30 et tous les samedis de 10h00 à 12h00.

L'équipe de bénévoles a acheté des ouvrages de tous horizons afin que chacun trouve son bonheur. N'hésitez pas à pousser (très fort !!) la porte pour nous découvrir.

Un bon début pour faire renaître la confiance ...

Dans le cadre du mois du Doc sur le thème « Prendre la parole », initié par la Direction de Lecture Publique du département, la bibliothèque a projeté un film au titre évocateur « Un bon début » devant une trentaine de personnes à la salle des fêtes.

Des ados, en échec scolaire depuis des années, complètement en rupture avec l'enseignement, sont pris en charge, à Grenoble, par une équipe d'enseignants qui refusent de baisser les bras et estiment que tout peut encore changer. Ce dispositif « Starter », unique en France, existe depuis 10 ans et montre un taux important de réussite et de réinsertion.

Un échange entre les participants a pu mettre en avant un dispositif « Passerelle », existant à Ambérieu, qui propose une « éducation » différente où l'élève n'a plus de professeur mais des accompagnants qui tissent un lien avec lui afin qu'il reprenne confiance et s'émancipe. Cet échange a soulevé de multiples questionnements sur l'avenir de l'école actuelle.





LES ENFANTS DU REVERMONT

Connaissez-vous « Les Enfants du Revermont » ?

Cet ensemble de musiciens amateurs créé en 1912 a toujours bon pied, bon œil !

Et chaque mois, les musiciens de l'harmonie animent la vie de notre charmant village :

• **Samedi 7 janvier**, nous participons aux vœux de la municipalité en interprétant 4 morceaux de différents styles.

• **Samedi 18 février**, notre traditionnelle journée « moules-frites » remporte un franc succès : vente à emporter et repas calme le midi ou grande soirée animée par Jérémy Morel, tout le monde y trouve son compte et en redemande !

• **Samedi 25 mars**, Fanfastik, notre fanfare de rue, défile avec les conscrits malgré le temps changeant et pluvieux.

• **Samedi 28 avril**, nous participons au concert « Autour de Vangelis » à Certines - l'occasion de jouer ses morceaux devant un public différent avant de terminer par le grandiose « Conquest of Paradise », accompagné des élèves violonistes de Ceyzériat et de chœurs, le tout orchestré par Jérôme & Cécile .

• **Lundi 8 mai**, participation à la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

• **Mercredi 17 mai**, concert de printemps avec l'Ainstrumental : une magnifique prestation avec deux belles parties, mises en lumière par Olivier HARDY et de superbes photos réalisées par Jonathan ;

• **Mardi 13 juin**, répétition publique de « Fanfastik » au Farget : des musiciens contents de se produire, des habitants heureux d'entendre de la musique dans un cadre « moins formel » et un apéro qui ne peut qu'avoir du succès. Promis, si nous renouvelons l'expérience en 2024, les habitants du Pied de la Côte seront les premiers informés !

• **Mercredi 21 juin**, nous participons à la fête de la mu-

sique à Bourg, du soleil, des spectateurs plus que nombreux, un super cadre, de la bonne musique et un super groupe !

• **Dimanche 9 juillet**, nous nous retrouvons à la Grange du Pin pour une journée détente, accrobranche et baignade. Le soleil au rendez-vous a joué quelques tours à certains !

• **Vendredi 14 juillet**, nous participons au défilé pour notre fête nationale.

• **Dimanche 27 août**, « Fanfastik » se produit pour le championnat de France de boules à Oussiat. Le temps est maussade mais notre musique réjouit les cœurs !

• **Mardi 12 septembre**, notre assemblée générale est suivie de notre première répétition de la saison 2023/2024.

• **Samedi 14 octobre**, beaucoup de monde au four du comité des fêtes à Salles pour notre vente de saucissons au vin. La recette est bonne et beaucoup de sanmartinois se sont régalez.

• **Samedi 11 novembre**, défilé pour célébrer la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale, mais aussi l'ensemble des « morts pour la France ».

• **Samedi 25 novembre**, concert d'Automne avec « Funky Stuff Project » en seconde partie ; le public est heureux, les musiciens aussi !

• **Dimanche 26 novembre**, messe de Ste Cécile suivie de la délicieuse fondue savoyarde préparée par notre chef, nous nous sommes régalez, dommage pour les absents.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des Enfants du Revermont sur les réseaux sociaux.

Nos prochaines dates pour 2024 :

Samedi 6 janvier : participation aux vœux du maire

Samedi 24 février : journée moules-frites

Mardi 7 mai : grand concert, pour lequel les musiciens seraient heureux d'être encouragés par votre présence !



Si vous êtes musicien, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous répétons chaque mardi de 20 h à 22 h à la salle de musique au-dessus de la salle des fêtes.





ASSOCIATION FAMILIALE

L'Association Familiale propose un panel de 18 activités pour petits et grands, jeunes et moins jeunes. Pour cette nouvelle saison 2023/2024, nous comptons à ce jour 371 adhérents. Il est toujours possible d'intégrer une activité en ce début d'année, pour cela vous pouvez prendre contact avec les responsables.

À noter : nouvelles activités proposées

- Vannerie Rotin : Jeudi en soirée
- Théâtre adultes : Jeudi en soirée
- Marche dynamique : mardi et jeudi en fin d'après-midi

Et toujours :

- Gymnastique sportive pour les enfants (2 groupes d'âge, le lundi en fin d'après-midi)
- Gymnastique d'entretien et d'étirement (le lundi en milieu d'après-midi)
- Gymnastique Step (le mardi en début de soirée)
- Gymnastique tonique (renforcement musculaire, le mardi en soirée)
- Théâtre enfants (le mercredi après-midi)
- Chorale adultes (le mercredi en soirée)
- Yoga (7 groupes : 2 le lundi en soirée, 2 le mardi matin, 1 le mardi après-midi et 2 en soirée)
- Conversation en anglais (le mercredi en soirée)
- Atelier couture (le jeudi en soirée)
- Atelier poterie (le mercredi matin enfants et après-midi adultes)

- Scrabble & tarot (jour et horaire à définir)

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de l'Association Familiale :

associationfamiliale.stmdm@gmail.com

et sur la page Facebook de l'Association Familiale de Saint Martin du Mont.

Il est à remarquer que malgré l'inflation et les augmentations de la rémunération des intervenants, nos tarifs n'ont pas bougé depuis plusieurs années grâce à la hausse de la fréquentation dans la plupart des activités. En plus de celles-ci, l'Association Familiale organise des manifestations afin de divertir petits et grands ainsi que le Cinéma.

Sur la fin de l'année 2023, le double concert de la Chorale « Les Balad'Ain » pour leur dixième saison avec Christian à la baguette fut un brillant succès. Comme chaque année, les enfants se sont vu offrir le goûter par le Père Noël dans une joyeuse ambiance.

Nos manifestations 2024 :

vendredi 16 février - Carnaval

samedi 23 mars - Pièce de Théâtre

samedi 25 mai - Multi Troc

au printemps : Cinéma en plein air

14 juillet - Jeux pour les enfants, crêpes et gaufres

dimanche 3 novembre - Concert de la Chorale :

vendredi 20 décembre - Goûter de Noël :





VIE ASSOCIATIVE

LA LUDOTHÈQUE : toujours à votre disposition !



Chaque lundi, de 16 h 45 à 18 h 15, Christine et Françoise vous accueillent à l'entrée du bar de la salle des fêtes. Venez découvrir ou redécouvrir des jeux de société de mémoire, d'observation, coopératifs ou compétitifs, jeux de stratégie, d'adresse, de rapidité ...de 3 à 99 ans. Venez jouer sur place avec votre enfant ou avec les bénévoles. Venez emprunter des jeux pour les tester en famille. La liste des jeux est disponible sur le site de l'Association Familiale. Les dons de jeux et de puzzles sont les bienvenus.

Nous remercions tous nos serviables bénévoles et en particulier nos couturières pour leur précieux savoir-faire.

Rejoignez l'équipe de l'Association Familiale ! Même si vous avez peu de temps à nous offrir, nous sommes preneurs...

Toute l'équipe de l'Association familiale vous souhaite une Belle et heureuse Année 2024 sous le signe de la convivialité et du partage.

12

CINÉMA RURAL ITINÉRANT



Changez-vous les idées - Allez au Cinéma

Voici 23 ans que toutes les trois semaines à la salle des fêtes, le jeudi, dans le cadre du Cinéma Rural Itinérant, l'Association Familiale assure à la salle des fêtes la projection en numérique, d'un film pour enfants (17 h ou 19h) et pour adolescents et adultes (20h).

La rentrée cinématographique avec de bons films a vu la fréquentation augmenter pour atteindre entre 40 et 50 spectateurs pour les films projetés en particulier pour « Des mains en or » « La Petite » et « Toni en famille ». Lors de votre présence aux séances, vous trouverez

toujours de bonnes conditions de projection : une belle salle des fêtes, un grand écran, un matériel à la pointe, des coussins proposés aux 30 premiers spectateurs. Vous seront proposés des films récents, pour un prix sans concurrence (2 € pour les moins de 14 ans, 4 € pour les moins jeunes), avec une collation offerte à la fin des représentations, une place gratuite à gagner à chaque fois et les affiches offertes à la demande. C'est l'occasion de sortir, de partager des émotions, de rencontrer, d'échanger avec des connaissances mais encore de nouveaux habitants de notre commune...

Comme toujours, le programme des films se trouve sur

le grand panneau dédié au cinéma à droite dans la descente vers la salle des fêtes, sur des panneaux posés aux entrées du village, à l'épicerie et au salon de coiffure ainsi que sur les sites internet de la mairie, de l'association familiale (association-familiale-de-st-martin-du-mont.assoconnect.com), sur facebook et sur l'application pour smartphone.

Pour bien commencer l'année, nous vous proposons les jeudis 4 et 25 janvier puis le 15 février voir ces 3 films.





AMICALE DE LA GÂCHE



L'amicale de la Gâche a pour vocation de créer des moments de partage et de convivialité entre les habitants du hameau de Salles.

En 2023 l'amicale de la Gâche a retrouvé ses traditions avec des moments de convivialité que nous partageons souvent autour d'un bon repas et toujours dans la bonne humeur.

Nous avons à nouveau organisé notre soirée "Tête de veau" au mois de mars, qui fût un succès après 2 ans d'absence. Nous renouvellerons cette soirée en 2024. Soyez prêts.

En perpétuant les traditions comme la St Vincent, le beaujolais nouveau et le repas de Noël, l'Amicale a permis aux habitants du hameau de Salles de se retrouver pour des moments de partage.

Habitants de Salles rejoignez nous !!!!

Les amicalistes ont aussi organisé leur farfouille annuelle. Sous le soleil, les exposants et visiteurs sont venus nombreux, la fête s'est poursuivie en soirée champêtre et musicale. A renouveler en 2024.

Nouveau ! En juin, notre première fête de la musique a été organisée à la Fruitière, ce qui a favorisé de nouvelles



rencontres autour d'un groupe musical " ROCK TRIP". Le tout dans une ambiance festive et intergénérationnelle.

Pour les fêtes de Noël, les rues du hameau de Salles sont illuminées comme tous les ans grâce à la participation des bénévoles de l'amicale de la Gâche et de l'Association de la Fruitière .

AVIS à tous les habitants de Salles nouveaux et anciens , si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'amicale.

Manifestations pour 2024 :

- Saint Vincent à Salles, le 20 janvier
- Soirée " Tête de veau" à la salles des Fêtes, le 02 mars.
- Farfouille avec restauration midi le 11 mai
- Fête de la musique à la Fruitière le 29 juin
- Le beaujolais nouveau le 29 novembre en partenariat avec l'association de la Fruitière
- et le repas de Noël des amicalistes en décembre



L'AMICALE DE LA FRUITIÈRE

Cette année est une année particulièrement marquante pour l'Amicale de la Fruitière.

En effet, le bâtiment dont elle assure l'entretien et la gestion et qui était à l'origine, l'outil de transformation des producteurs de lait du hameau de Salles fêtait en 2023 ses 100 ans.

Pour l'occasion, l'amicale a décidé d'enrichir sa traditionnelle ouverture du « Bar éphémère »

Ainsi en plus de partager un très bon repas aussi atypique qu'exotique, un rougail saucisses préparé par une spécialiste de la cuisine créole, les participants ont profité d'un spectacle époustoufflant animé par un magicien.

En même temps, le chapiteau extérieur abritait une exposition retraçant la vie de cette ancienne fromagerie de 1923 jusqu'à sa fermeture dans les années 1980.

Beaucoup d'habitants ont ainsi redécouvert pour certains des photos de membres de leur famille et pour d'autres tout simplement des souvenirs de passage dans ce point de transformation et de vente d'un emmental du cru.

Pour agrémenter cette rétrospective, une exposition de véhicules anciens a eu lieu le dimanche matin.

Les personnes venant acheter leurs galettes cuites au four de bois ont ainsi admiré de nombreux tracteurs, voitures ou motos d'une autre époque pour le plus grand plaisir de leurs yeux.

Ce week-end a été un moment fort pour les organisateurs qui se réjouissent encore une fois du succès rencontré récompensant ainsi les efforts fournis. Toute l'équipe de la Fruitière vous donne rendez-vous le 16 février 2024 pour sa traditionnelle soirée fondue.



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise une seule manifestation dans l'année : le 14 juillet qui se déroule toujours bien. Il a fallu encore modifier le self-service en raison de l'interdiction de l'utilisation de la vaisselle jetable.

La vente de poulets et galettes a un peu baissé mais le feu d'artifice, offert par la municipalité, est toujours réussi et apprécié du public.

Le comité a investi dans une petite remorque frigo, mise à la disposition des associations tout comme le matériel à manipuler avec précaution pour éviter la casse. Les particuliers peuvent également les louer.

Merci aux bénévoles qui ont été invités à la salle du Farget afin de passer une soirée conviviale.

Le calendrier des fêtes 2024, en cours d'impression, sera distribué dans les boîtes aux lettres courant décembre.

Vous êtes bénévole et intéressé pour rentrer au CA du comité ou simplement aider ponctuellement, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez bien accueilli !

Le comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs voeux pour 2024.

Retenez la date du 19 janvier 2024 à 10h00 pour l'assemblée générale du comité ouverte à tous !



14

SAINTE AGATHE, ENFIN !

En février 2023 nous avons pu renouer avec la tradition de la soirée de la Sainte Agathe après deux années sous le régime Covid !

Michèle, Annie, Nathalie et Céline les commandants de bord de cette soirée ont embarqué les 49 passagères pour un "Voyage" à travers le monde.

Pour 2024, les "croûtons" élus (organisatrices de la soirée) à savoir Marion, Nadège, Sabrina, Muriel et Isabelle vous invitent à noter sur vos agendas la soirée du samedi 10 février 2024.

Les informations (thème, lieux, menu...) vous seront communiquées par voie de presse, Intra-muros, et « Au Temps des Courses » où notre gentille et sympathique épicière Valérie prendra les inscriptions !

Mesdemoiselles, Mesdames, n'hésitez pas à vous inscrire et à amener vos amies, venues d'ici ou d'ailleurs, pour passer une soirée conviviale et divertissante. N'oubliez pas votre petit grain de folie !

Renseignements : Isabelle 06 41 67 91 09





CLUB DU REVERMONT

L'année 2023 a débuté par la traditionnelle galette des rois le 5 janvier et le 2 février, 65 personnes ont assisté à l'assemblée générale avec la présence de BRIGITTE DONGUY, maire de St Martin, LAURENT PAUCOD maire honoraire, CHRISTIAN FONTAINE 1^{er} adjoint et JEAN BLATRIX président honoraire.

Les comptes-rendus moraux et financier ayant été approuvés, le vote du tiers sortant a été renouvelé. Le club a le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents : ANNIE DUPRAT, YVETTE et GABY BOGGIO, GEORGETTE et JACKEY CORRETEL, FLORENCE VALET et PAUL BELLATON. La journée s'est poursuivie avec le repas choucroute offert par le club. Chacun a pu profiter d'un moment de détente convivial dans la bonne humeur.

Jeudi 2 mars, ce fut la réception du club amitiés loisirs qui permet de retrouver des personnes du village voisin.

Samedi 11 mars, la vente de 160 parts de choucroute à emporter a connu un joli succès.

Le club des GENETS D'OR de la TRANCLIERE est venu nous rendre visite le 16 mars.

Ces échanges entre les clubs permettent aux adhérents de retrouver d'anciennes connaissances.

Le repas de printemps du 27 avril a réuni 45 personnes au restaurant «ô bistro » à CONFRANCHETTE pour le

plaisir de tous. Le club participe financièrement à ce repas.

Le voyage du 7 septembre était à destination de la CUIVRENERIE de CERDON (musée) avec un repas au PANORAMIC, route de NANTUA. L'après-midi, la visite du musée de la soierie à JUJURIEUX a complété cette journée culturelle de détente. Ce voyage a pu se réaliser grâce aux personnes des clubs voisins qui se joignent à nous pour remplir le car. Merci également à RENÉ et PIERRE qui ont préparé cette escapade.

Le repas du CCAS du 1^{er} octobre, a réuni 95 convives de plus de 70 ans, accompagnés dans la joie par deux musiciens. Le repas est concocté par le Plateau Gourmand avec au service 4 jeunes filles et un jeune garçon qui ont chouchouté nos aînés. Notre plaisir est de donner un peu de bonheur et de réunir une palette de personnes de Saint Martin. Le club des Genêts d'or nous a invités le 11 octobre et le 30 novembre, nous avons reçu le club de TOSSIAT. N'oublions pas la bûche de NOEL au FARGET le 14 décembre.

Le 9 mars 2024, nous proposerons à nouveau une vente de choucroute à emporter. Meilleurs voeux de bonheur et de santé à tous.





VIE ASSOCIATIVE

BANQUET DES CLASSES

Comme à chaque changement d'année, un nouveau bureau de classards voit le jour.

L'année 2024 voit donc logiquement arriver la nouvelle équipe formée des personnes nées en 1974.

Celle-ci, composée d'une dizaine de personnes, s'attable depuis le mois d'octobre à l'organisation de cet événement que beaucoup de St Martinois attendent, le banquet des classes.

Sa date est fixée au samedi 16 mars 2024.

Si d'ores et déjà, la salle, le DJ, le photographe et le traiteur sont choisis, restent encore de nombreux détails à boucler. Si vous fêtez, en 2024, un anniversaire en 0 et en 5 et que vous souhaitez participer à cette journée conviviale, vous pouvez vous rapprocher de votre responsable de classe ou joindre directement le bureau organisateur qui vous mettra en liaison avec lui.

A noter que les enfant âgés de 5, 10 et 15 ans sont attendus pour la photo des classes.

Pour cela appelez Béatrice DILAS au 06 30 01 24 84



16

LES CONSCRITS SONT DE RETOUR

Un nouveau groupe de 20 ans, accompagné de ses croûtonniers sillonne depuis début novembre les rues de notre village. Reconnaisables à leur fidèle corbeille, leur « cagnotte » tricolore et leur éternelle bonne humeur, ceux-ci viennent frapper à votre porte pour vous proposer la traditionnelle brioche.

Les bénéfiques comme à l'accoutumée participeront au financement de leur banquet.

Réservez leur votre meilleur accueil, ils vous le rendront le dimanche 17 mars 2024 pour la journée matefaims qui clôture le week-end des classards.

Pour les plus jeunes, les conscrits reconduiront cette année l'organisation de leur Bal, le 17 février.

LE FLEURISSEMENT AVEC VOUS



L'hiver, les fleurs se reposent, mais pas l'équipe du fleurissement. En Novembre, les vivaces doivent être mises en terre. Les géraniums sont bichonnés, chauffés, arrosés. Les massifs sont désherbés, préparés pour les futures plantations. La serre "du Pied de la Côte" est nettoyée, aseptisée, préparée pour les semis du mois de février. Tous ces travaux et bien d'autres sont effectués par une petite équipe formidable de BÉNEVOLES mais ...

AU SECOURS, venez nous aider !!!!

Vous, les paysagistes en herbe, les jardiniers, les amoureux des fleurs, les arroseurs, tout simplement les bonnes volontés, venez nous rejoindre pour que notre commune resplendisse de mille couleurs. Vous serez accueillis chaleureusement par notre petite équipe de bénévoles .

Contactez Patrice PERROTIN : 07 71 12 46 09 ou par MAIL : perrotin.patrice@orange.fr



1^{ER} FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre dernier, la Commission Communication de la Municipalité a relancé le principe de réunir les associations de la Commune. Malheureusement, peu de participations, hormis les formidables bénévoles de l'Association familiale et le Tennis Club, lequel en a profité pour faire ses inscriptions sur place et quelle bonne idée !! Quelques volontaires supplémentaires se sont joints (le Club de danse de Druillat), une représentante de Rando St Martin, les enfants du Revermont, le Comité des Fêtes, la Bibliothèque municipale, l'amicale de la Fruitière.

Cette initiative est faite pour que les nouveaux venus sur la commune puissent découvrir la vie associative, très active, de la commune. Pour la prochaine opération, venez nombreux !



RENOUVEAU-PATRIMOINE

L'association remercie chaleureusement les fidèles sympathisants qui lui permettent de vendre une centaine de galettes sans avoir recours à la distribution de flyers. Pour ne pas être déçu et repartir bredouille, pensez à réserver !

Cette somme a permis d'assurer le démoussage du toit de la chapelle et l'apéritif ouvert à tous qui termine la cérémonie du 15 août.

Pour la confection du n°2 de l'Echo du Patrimoine sur le thème du « cheminement de l'eau », l'association a reçu un appui important d'un nouvel adhérent Gilles GARIDEL dont les connaissances vont permettre de finaliser les textes et les photos. Jacques GROBON a également fait un énorme travail de fourmi depuis plusieurs hivers pour épurer et rendre plus attractives les recherches de notre membre fondateur Raymond.

Le sujet est plus que jamais d'actualité, nous verrons que dans ce domaine comme dans d'autres nous avons

perdu beaucoup de connaissances, laissé tarir des sources, perdu les canalisations par manque d'entretien ou par ignorance.

L'association a besoin de « guides » pour les journées du patrimoine et de bras pour le montage du chapiteau lors de la cérémonie du 15 août à la chapelle de l'Orme. Merci d'avance et bonne année à tous !!

DICTON EN PATOIS DE SAINT MARTIN

Si tu as froid tu n'as qu'à faire comme les chevaux courir pour te réchauffer.

Sai t'a frâ t'nâ ka for k'man lo boru corri pai t'ai raitheudâ

A saint martin on boit le bon vin et on laisse l'eau pour le moulin.

A San martin on ba le bon vin on léchai lid'ie pai le m'lin

Bonne année 2024 à tous.

B' nao dou mie vintai quatre a tô





VIE ASSOCIATIVE

FONTAINES ET SOURCES

QUAND LES FONTAINES NE COULERONT PLUS...

L'EAU UN BIEN COMMUN A PARTAGER !

Depuis le début du XXI^e siècle, beaucoup d'articles de journaux, d'études et de rapports nous informent que la gestion de l'eau sera un des enjeux majeurs du siècle. En 2023, nous commençons à comprendre ce que cela peut signifier !

Sur notre commune, nous avons la chance d'être bien pourvus en sources que nos ancêtres, dès le milieu du XIX^e, vont s'efforcer de canaliser pour qu'elles aboutissent dans des fontaines et des lavoirs à la disposition de toute la population mais aussi principalement du bétail. On commence aussi à s'intéresser un peu plus à l'hygiène. En 2023, on a certainement du mal à réaliser le progrès que pouvait représenter cet accès à une eau de qualité et pour tous. (Pour info, le numéro II de l'Écho du Patrimoine de l'association RENOUVEAU/PATRIMOINE, en préparation, dressera l'inventaire et l'historique de cette «conquête de l'eau»).

Avec le départ de nos anciens et la création d'un service d'adduction d'eau à grande échelle, peu à peu, nous avons perdu beaucoup d'informations sur le sujet. Les canalisations ont été laissées à l'abandon ou détruites par l'augmentation des surfaces construites. C'est la fin de l'eau gratuite pour tous, même si initialement elle ne coûtait pas très cher par le biais du Syndicat des eaux.

Les équipes municipales qui se sont succédées ont toutes repris dans leur profession de foi le souhait de «la mise en valeur et si possible la remise en eau des fontaines et lavoirs».

La volonté est là mais les actes ne suivent pas toujours ! On constate qu'évidemment le coût de ces remises en état n'est pas négligeable. Parmi toutes ces sources, nous allons ici nous intéresser à la source de GRANDFOND également nommée BENETTAN dans des documents plus anciens, située à LA CHAPELLE.

Un peu d'histoire :

A la suite d'une importante sécheresse durant l'été 1884, les habitants du MOLLARD (hameau de plaine avec LE MULTY et CHILOUP ne disposant d'aucune source, alimenté en eau par 2 puits très profonds et quelques botasses) vont collectivement s'organiser pour capter l'eau de la source de BENETTAN. C'est sous l'impulsion de Monsieur Joseph FRUCTUS qui avait tout compris du principe d'ARCHIMEDE, que des études vont être réalisées. Une branche de la famille FRUCTUS originaire de La CHAPELLE depuis de multiples générations était venue par mariage s'établir au MOLLARD. Chaque habitant va contribuer, soit en versant une somme d'argent (4000 francs au total), soit en participant au terrassement de la canalisation qui sera réalisée en

argile moulé (elle est toujours en place aujourd'hui), soit en fournissant des attelages pour le transport des matériaux, Par délibération du 27 janvier 1895, le Conseil Municipal va autoriser les travaux et verser une subvention de 2000,00 francs. Depuis 1895, l'eau de La CHAPELLE coule au MOLLARD dans trois bacs et 2 lavoirs. Après la guerre de 14/18, une dérivation va permettre la desserte des hameaux de L'EPERON, MULTY et CHILOUP. Dans les années 30, le hameau de LA CHAPELLE sera aussi desservi directement.

Même en 1976, année de sécheresse historique (aucune goutte d'eau du 25 avril au 15 août), les fontaines du MOLLARD ont toujours coulé. La sécheresse de l'été 2023 serait-elle plus importante ? En fait, elle va nous permettre de comprendre un peu mieux pourquoi cette fois-ci il a fallu se passer d'eau au MOLLARD.





D'où vient le problème ?

- Les canalisations : Certes, elles ont 128 ans ! Depuis quelques années des équipes de bénévoles, qu'il faut ici remercier chaleureusement, s'efforcent de les maintenir en état. Des anciens employés communaux se souviennent aussi des racines qui réussissent à s'introduire dans les vieux tuyaux en terre et du temps passé à les déboucher ! Il reste encore des fuites, principalement dans l'embouche, propriété de la famille DILAS, mais globalement elles remplissent encore leur rôle. Pour preuve, le débit important depuis la période des pluies de cet automne.

- Le tarissement de la source : On peut penser que c'est le problème majeur. Bien sûr, le débit chute dès que les sécheresses s'éternisent mais un pompage réalisé cette année avant le début des pluies a permis de constater que le débit de la source était encore au minimum de 10 m³/ heure !

C'est la bonne nouvelle de cet article, 10 m³/heure c'est largement suffisant si on se contente d'un usage domestique raisonnable par opposition à un usage semi professionnel abusif.

Des solutions existeraient donc :

Le but ici est bien de permettre un partage équitable de cette eau entre les 4 hameaux de la plaine, avec une mise à disposition en priorité par le biais des fontaines pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre mais

aussi en privilégiant le bétail des 2 ou 3 agriculteurs qui restent encore en activité sur cette zone et qui utilisent cette eau.

1/ Depuis que Monsieur Gérald MORANDAT n'est plus là pour gérer le flux incessant des tonneaux et autres réserves d'eau, des habitants de tout le canton viennent se servir sur ce branchement qui reste privé. Il conviendra donc de rester vigilant sur le nombre et la provenance de tous ces «jardiniers», quitte à en limiter l'accès.

2/ Il a été constaté qu'une saignée a été réalisée dans le béton, dès le départ de la source. Elle modifie la répartition entre les hameaux de LA CHAPELLE et du MOLLARD. Il faudra revoir cet élément de maçonnerie pour permettre un rééquilibrage des volumes à répartir.

3/ Les branchements directs avec fonctionnement d'une pompe électrique ne seront plus possibles.

Il semble en effet bien évident qu'en période de sécheresse en tout cas, 2 ou 3 foyers ne peuvent pas priver 100 à 150 personnes d'un accès à l'eau.

GAGEONS QU'A L'ETE 2024, TOUTES LES FONTAINES COULENT !!

QUE HUGOLIN et MANON arrivent à se réconcilier ...

Il y va du civisme, du bon sens de chacun et finalement aussi du respect de ce qui a vu le jour en 1895 mais qui reste tout à fait d'actualité.

BOULES DES TILLEULS SOBLAY



A Soblay, tous les prétextes sont bons pour se retrouver. Cette année, à l'occasion de la coupe du Monde de Rugby, la Boule des tilleuls a proposé aux habitants la rediffusion des matchs de l'équipe de France et de la finale sur écran géant. L'occasion pour petits et grands, amateurs de rugby ou non, de partager ces moments riches en émotion autour d'un bon hot-dog et d'une barquette de frites. Avec modération, les amateurs de bonne bière

ont également pu déguster celle de La Grange Noire, brassée à St Alban.

Jusqu'à 60 personnes se sont réunies certains soirs. Et même si la victoire ne fut pas au rendez-vous pour emmener les bleus en finale, la convivialité était bien de mise dans le hameau de Soblay.





VIE ASSOCIATIVE



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme à l'accoutumée, l'Amicale des Anciens Combattants San-Martinois a participé cette année, aux différentes cérémonies patriotiques de notre commune et s'est aussi jointe à celles de communes alentour.

Elle a été aussi présente au congrès de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du département qui s'est déroulé le 15 avril 2023, à Péronnas tandis que notre président, Roland Folliat, s'est aussi rendu au rassemblement des présidents de section de l'Union Fédérale, le 11 octobre.

Mais, cette année, la cérémonie traditionnelle du 11 novembre a donné l'occasion de distinguer pour son sens de l'engagement et sa disponibilité sans faille au poste de porte-drapeau de notre commune, Apolline Vallet, puisque celle-ci s'est vu remettre par le président, le diplôme d'honneur de cette fonction, attribué par l'ON ACVG, sanctionnant 3 années au service de cette mission hautement symbolique. Ainsi, elle a pourra arborer la prochaine fois, l'insigne officiel de porte-drapeau échelon bronze.

D'autre part, comme déjà dit, l'amicale se propose de remplacer deux de nos drapeaux, celui de notre commune et celui des anciens Prisonniers de Guerre, en raison de leur détérioration apparue au fil du temps.

A cet effet, nous sollicitons la participation financière de différents organismes : Région, Département, ONACVG, notre mairie bien sûr, mais nous étendons aussi cette demande aux associations qui voudraient bien y prendre part, ainsi qu'aux particuliers. A noter que déjà, des San-Martinois se sont rapprochés de nous dans ce but. Nous les en remercions vivement.

Enfin, 2024 sera une année riche en symbole puisqu'elle verra célébrer, sous l'égide de la Mairie, le quatre-vingtième anniversaire de la Libération de notre commune.

A cette occasion, nous nous proposons de recueillir les témoignages de toute sorte ou archives qu'auraient conservées des San-Martinois, en se rapprochant de notre président, Roland Folliat ou de Raymond Mortier.



Remise de diplôme à Apolline Vallet

Remise de la médaille d'argent régionale, départementale, et communale à Laurent Paucod, ancien Maire de St Martin et Président de l'ex-Communauté de communes BDSR, le 11 novembre 2023.



Photo Henri Barth



FOOT ESR 2023 : Consolidations et évolutions à l'ESR



L'année écoulée vient de valider les évolutions successives de l'ESR. Les réussites sont nombreuses avec des succès sportifs marqués depuis les plus jeunes catégories jusqu'à nos équipes Phares U20 et Seniors 1, 2 et 3.

L'orientation prise depuis quelques années concentrée sur l'Éducation et la Formation permet d'accueillir de plus en plus de licenciés ceci encadré par des éducateurs diplômés.

Bien entendu le soutien, l'entraide, l'amitié sont les socles de l'ESR, et nous ne pouvons que féliciter et remercier tous les bénévoles sans qui cette évolution ne pourrait se faire ;

Pour exemple chaque nouvelle équipe sportive de l'ESR supplémentaire nécessite 5 nouveaux bénévoles ceci afin de répondre aux divers besoins et /ou contraintes.

Merci aux parents, éducateurs, arbitres, bénévoles, amis, Partenaires de vos implications et soutiens.



Rôle associatif et éducatif de l'ESR pour les Jeunes :

Par son histoire, l'éducation est un pilier essentiel de l'histoire de l'ESR.

Désormais nous comptons dans nos rangs des Professionnels des Métiers du Sport permettant des activités diverses au bénéfice des jeunes :

- Convention avec le collège Louise de Savoie à Pont d'Ain avec les créations de 2 classes à horaires aménagés permettant de suivre l'évolution de 18 jeunes ainsi que l'AS FOOT du collège.
- Sessions d'éducation physique avec les écoles primaires de Pommiers et de Druillat tout au long des années scolaires avec le soutien pour St Martin du Mont du Sou des écoles et de la municipalité
- Stages Multi activités tout au long de l'année durant les périodes de vacances scolaires
- Convention avec le Comité Départemental de sport adapté 01 et affiliation de l'ESR à la Fédération Française de sport adapté validant les journées départementales et autres tournois

- Création d'une section FOOT ADAPTE ESR en collaboration avec l'ITEP Paul Murlon de Chatillon La Palud

La satisfaction des enfants, la cohabitation positive de nos éducateurs diplômés avec les équipes enseignantes nous incitent à poursuivre ces diverses collaborations.

L'ASSOCIATIF est le lien essentiel au bon fonctionnement avec les réussites des diverses actions festives tout au long de l'année

Aux traditionnelles Tartiflettes, Fêtes du Foot, Bréchets-Coinches, Huitres, sont venus se joindre les concours de pétanques. Celles-ci sont des occasions privilégiées permettant de se réunir, échanger, rire, avec toutes les populations du territoire.

Bien entendu toutes ces opérations nécessitent la mobilisation d'un grand nombre de personnes. Toutes les compétences, savoir-faire, volontés sont les bienvenus afin de compléter et rejoindre les équipes de l'ESR.

Venez nous rejoindre, partager de bons moments au Stade Gaston Gaillard, nous vous réserverons le meilleur accueil soyez en certains....

Afin de poursuivre l'évolution nous sommes particulièrement en recherche :

- Arbitres ou personne souhaitant se former sur les règles de jeux
- Compétences de Secrétariat et/ou Trésorerie
- Services Généraux entretiens matériels

Nous souhaitons à chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année...

Rejoignez-nous, à tout âge, enfants, parents, bénévoles, partenaires, supporters et participez à la vie de l'ESR !

Facebook : Entente Sportive Revermontoise

Instagram : entente_sportive_revermontoise

Contact Thibault VALLET : 06 73 77 26 46

Patrice VUILLOT : 06 17 25 73 88





VIE ASSOCIATIVE

RANDO ST MARTIN



« A quoi bon soulever les montagnes quand il est si simple de passer par dessus »

Boris VIAN

Fort de cette devise, Rando Saint Martin et ses 150 adhérents ont parcouru la région voire au delà au cours des 24 destinations proposées.

Nous avons commencé l'année en profitant de la courte période d'enneigement par 2 sorties « raquettes » une dans le Haut Bugey à Apremont et une dans le Doubs à la Chapelle des Bois.

Au printemps nous avons emprunté les sentiers du Revermont à Roissiat, du Haut Bugey à Merpuis, du Bas Bugey à Saint Benoit et Bénonces et du Jura à Poligny.

Aux beaux jours nous avons sillonné des sites montagneux plus éloignés, la Chapelle d'Abondance, la Grande Sure en Chartreuse, le massif des Bauges en Savoie et Praz sur Arly en face du Mont Blanc.

Quatre week-ends ont été proposés :

- un weekend (3 jours) à la neige à Giron en partenariat avec le club de Péronnas,
- un weekend en Haute-Loire à Saint Georges Lagricol,
- le troisième en haute montagne dans la vallée de Névalche (Hautes -Alpes) avec la nuitée au refuge de Buffières,
- le quatrième en Haute-Loire aux Etables au pied du mont Mézenc.

Deux sorties originales ont été organisées :

- le 13 juillet au soir, la montée à la Croix de la Dent avec pique-nique et vue sur les multiples feux d'artifice du secteur,
- une sortie surprise dans le Morvan avec une partie du parcours effectué en vélorail.

Cette année le séjour d'une semaine s'est déroulé dans le Quercy dans la vallée du Lot riche en sites touristiques et gastronomiques.

La saison 2023 s'est terminée à Beaune en Bourgogne avec une randonnée dans le vignoble, la visite des Hospices et une soirée gastronomique dans un restaurant de la ville.

Les sentiers de Saint Martin ont été entretenus lors de 2 matinées et nous avons rénové le balisage du GR 59 par de nouvelles plaquettes du pont de Saint André au col de la Pérouse à Ceyzériat.

Le 47^{ème} rassemblement pédestre du 6 mai 2023 a connu un succès mitigé (440 participants) dû à un temps perturbé et pluvieux. Rendez-vous le 5 mai 2024 pour la 48^{ème} édition du Rassemblement de Saint Martin.

Le programme 2024 des sorties et activités est en préparation. En particulier dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024 « la grande randonnée vers Paris » qui partira de Nice, traversera le Revermont en Mars. Tous les marcheurs, randonneurs licenciés ou non seront invités à faire l'étape Neuville sur Ain - Ceyzériat avec arrêt à Saint Martin du Mont.

Une conférence intitulée « 5000 kms à pied vers Jérusalem » sera proposée le vendredi 12 janvier 2024 et sera animée par Antoine LEYENDECKER, marcheur au long cours.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 et si l'envie de bouger vous démange, venez nous rejoindre par de là les sentiers....

Gérard DEVERCHERE

tel : 06 79 08 40 37 - e-mail : gdeverchere@gmail.com - <https://randosaintmartin.com>





Naissances

Gaspard, Stéphane, Justin UHRING né le 23 janvier 2023

Loris BOSSAN-BERANGER né le 31 janvier 2023

Loevann VIRIEUX né le 24 mars 2023

Charlie JARAVEL née le 9 avril 2023

Charly, Paul DUBOISY né le 9 juillet 2023

Lyssandro MORELE COLLET né le 14 juillet 2023

Alba, Michèle RISSONS FLAMAND née le 23 septembre 2023

Marcel TONNARD né le 23 septembre 2023

Evan, Paul, Thierry RONGIER né le 2 octobre 2023

Maël, Gabriel THIBAUT né le 9 octobre 2023

Ysé BOUILLOUX née le 14 octobre 2023

Maël DONGUY né le 15 octobre 2023

UHRING Clément et MEYER Elodie

BOSSAN-BERANGER Loïc et DUROUGE Julie

VIRIEUX Michaël et SEGAUD Johanna

JARAVEL Rémi et GUILLOT Lucie

DUBOISY Quentin et BOURDIN Dorine

MORELE Dorian et COLLET Séverine

FLAMAND Fabien et RISSONS Anaëlle

PTHOD Jérémy et TONNARD Ludivine

RONGIER Steven et AMIOT Aliçonne

THIBAUT Romain et ALBORGHETTI Justine

BOUILLOUX Corentin et BOINNOT Maëlle

DONGUY Florent et CHAGNEUX Laura





ÉTAT CIVIL

Mariages



GARRIVIER Olivier
PERONNET Lucie
27 mai 2023



PAUCOD Sébastien
ESPINOSA Axelle
8 avril 2023



COENE Benjamin
VIRIEUX Héléna
10 juillet 2023



DUBOISY Alexandre
GARONI Marion
17 juin 2023



BERNIGAUD Thomas
PARIS Mégane
18 novembre 2023



LE GALL Eric
BLATRIX Isabelle
28 octobre 2023

GUY Kévin et VOILIER Justine 2 septembre 2023

ÉTAT CIVIL

Décès

GERMAIN Rolande Nicole	décédée le 28 décembre 2022 à VIRIAT
TEPPE Raymonde	décédée le 8 janvier 2023 à CERDON
TISSERAND née PONCET Marie-Louise	décédée le 19 janvier 2023 à JASSERON
GARRIVIER Victor, André, Baptiste	décédé le 25 février 2023 à VIRIAT
GERMAN née SAMMUT Eliane, Paulette	décédée le 19 mars 2023 à SAINT MARTIN DU MONT
VALET née ROUX Micheline, Roseline	décédée le 7 avril 2023 à BOURG-EN-BRESSE
TOZZI Renaud	décédé le 16 avril 2023 à VIRIAT
VERNOUX Fabien	décédé le 10 mai 2023 à MÂCON
LOSITO Gérard	décédé le 12 mai 2023 à VIRIAT
VARREON née PELLEGRIN Marie-Thérèse	décédée le 28 mai 2023 à BOURGES
FAIVRE-PICON Franck, André, Gaston, Jean	décédé le 3 juin 2023 à SAINT-MARTIN-DU-MONT
DALY Jean-Pierre, Maurice	décédé le 4 juin 2023 à VILLEREVERSURE
PLONQUET Corinne, Marcelle	décédée le 28 juin 2023 à SAINT-MARTIN-DU-MONT
DALLY Marcel, Lucien	décédé le 30 juin 2023 à CERDON
VIEUDRIN, André, Noël	décédé le 29 juillet 2023 à VIRIAT
BLATRIX née BLONDEL Georgette, Lucienne	décédée le 17 août 2023 à SAINT MARTIN DU MONT
DILAS née PELUS Andrée	décédée le 23 août 2023 à SAINT MARTIN DU MONT
CHENE née BERNARD Jocelyne, Claudette, Angèle	décédée le 23 août 2023 à MONTELIMAR
BUIRET Arlette, Georgette	décédée le 7 septembre 2023 à BOURG EN BRESSE
JOLIVET André, Eugène	décédé le 22 octobre 2023 à SAINT MARTIN DU MONT
RINNA Mario	décédé le 24 octobre 2023 à VIRIAT
MONNIER Yves	décédé le 7 décembre 2023 à PLATEAU d'HAUTEVILLE

(seuls les actes ayant été établis à St Martin du Mont ou ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de St Martin figurent dans cette rubrique)

Classe en 3



Classe en 8